

MAIRIE de MELLES



31440 Haute-Garonne  
☎ 05 61 79 41 66 📠 05 61 79 41 41  
E-mail : mairie-de-melles@wanadoo.fr  
Site internet : mairie-melles.fr

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 Avril 2018

Présents : Annie Ayrat, Gérard Amiel, Henri Desplan, J.Michel Desplan, J.Damien Laborde, Cédric Sagué, Alain Trey.

Absents excusés : Jacques Pavan, procuration à Gérard Amiel.

Secrétaire de séance : Jean-Michel Desplan

Avant de passer à l'ordre du jour, Madame le Maire procède à l'approbation du conseil municipal du 19 Janvier 2018 qui est adopté à l'unanimité.

### Ordre du jour :

#### 1.Approbation du compte administratif 2017 :

Conformément à la réglementation Mme le Maire se retire et M. Cédric Sagué présente au conseil les éléments du Compte Administratif de 2017.

- Fonctionnement : excédent de **67 748,74€**
- Investissement : excédent de **47 258,51 €**
- Résultat d'ensemble : excédent de **115 007,25 €**

**Le rapporteur constate la bonne gestion et propose d'approuver le compte administratif 2017 (adopté à l'unanimité par les membres présents).**

#### 1.Présentation et vote du Budget primitif 2018 :

##### Recettes et dépenses de fonctionnement

##### •Recettes

Revenus de gestion courante	31 143,00 €	
Production immobilisée	1 000,00 €	
Impôts et taxes	56 411,00 €	
Dotations, subventions et participations	58 098,00 €	
Autres produits de gestion courante	5 200,00 €	
Produits exceptionnels	2 700,00 €	
<i>Haute Vallée de la Garonne</i>	<i>Montagne Sauvage</i>	<i>Pays de l'Ours</i>
Excédent de fonctionnement reporté	67 748,74 €	

Soit un total de recettes prévues pour 2018 de **222 300,74 €**

•Dépenses

Charges à caractère général	Charges de personnel	Autres charges de gestion courante	Charges financières	Charges exceptionnelles	Atténuation de produits	Virement à la section d'investissement
99 185,74€	77 850,00€	21 900,00€	1 340,00€	100,00 €	15 981,00€	

Soit un total des dépenses prévues pour 2018 de **222 300,74 €**

Recettes et Dépenses d'investissement

•Recettes :

F.C.T.V.A	12 548,00 €
Excédent d'investissement reporté	47 258,81 €
Caution	1 800,00 €
Subventions d'équipement (état + département)	14 700,00 €
Cessions	60 000,00 €
Opérations d'ordre	8 944,00 €
Virement de la section de fonctionnement	

Soit un total de recettes d'investissement prévues pour 2018 de **145 250,81 €**

•Dépenses

Déficit d'investissement reporté	
Emprunts	13 820,00 €
Dépôts et cautionnements	1 800,00 €
Travaux (Sacoste, parking)	42 500,00 €
Travaux sur bâtiments (église, Auberge, accessibilité, hangar..)	44 100,00 €
Autres matériels	2 300,00 €
	104520

Soit un total des dépenses d'investissement prévues pour 2018 de **104 520,00 €**

**Le budget primitif présenté est adopté à l'unanimité par les membres présents.**

**Vote des quatre taxes communales :**

	2017	2018
Taxe habitation :	5.34%	5.34%
Taxe foncière bâtie :	2.93 %	3.00%
Taxe foncière non bâti :	34.58%	34.58%

Augmentation de la Taxe foncière sur les terrains bâtis de 2,94% à 3% afin de commencer à se rapprocher des taux des communes de l'intercommunalité  
Autres taxes inchangées.

Produit fiscal attendu : 27 275 €. + Attribution de compensation de 29.136€ soit un attendu de 56.411€

Vote à l'unanimité des membres du conseil municipal par les membres présents.

### **3)Création su Syndicat mixte ouvert des stations de montagne :**

A la demande du conseil départemental et de la CCPHG, les Conseils municipaux doivent prendre une délibération concernant la gestion des stations de notre CCPHG, à savoir LE MOURTIS, SUPERBAGNERES, PEYRAGUDES et BOURG d'OUAIL.

Suite à la création d'un syndicat mixte, les stations de la Haute Garonne seront gérées à hauteur de 20% par la Communauté de communes et 80% par le Conseil Départemental.

Gestion effective dès la saison 2018.

Vote à l'unanimité.

### **4) Clôture des comptes du SITPA :**

Le Conseil Départemental va prendre en charge cette entité, délibération prise à l'unanimité pour transférer l'excédent à la nouvelle entité soit la somme de 76.615.94€  
SITPA : Syndicat intercommunal des personnes âgées.

### **5)Auberge du Crabère - validation du recrutement des nouveaux gérants :**

Une commission de recrutement de 18 personnes comprenant des membres du conseil municipal, des résidents principaux et résidents secondaires s'est réunie le 24 Mars 2018.

Deux couples se sont présentés :

- M.WATSON et Mme LASBOUYGUES
- M.DUPOUY et Mme GENNISSEN

Résultat du recrutement :

Monsieur DUPOUY et Mme GENISSEN 14 voix  
Monsieur WATSON et Mme LASBOUYGUE 2 voix.  
2 Abstentions.

. Le Conseil municipal valide ce recrutement à l'unanimité.

### **5)Auberge du Crabère - Assainissement :**

L'assainissement de l'auberge du Crabère a été budgétisé pour 2018.

Trois devis ont été demandés en vue des travaux prévus pour l'assainissement.

Un devis de 26 250 € pour l'entreprise Sodéciba

Un devis de 26 910 € pour l'entreprise Bourgeois

Un devis de 20 055 € pour l'entreprise Campet.

Après étude des 3 devis, le conseil municipal à l'unanimité a fait le choix de l'entreprise Campet .

Madame le Maire est chargée de la bonne exécution de ce programme.

#### 7) Changement opérateur matériel photocopieur :

Incidents avec l'entreprise actuelle de location du photocopieur (RICOH)

Non intervention de dépannage sur site.

Madame le Maire a contacté l'entreprise VELA située à ST GAUDENS.

L'entreprise VELA propose un rachat afin de permuter la gestion du matériel.

Madame le Maire est chargée de formaliser ce changement de prestataire et de voir les modalités avec Madame la trésorière.

#### 8) Questions diverses :

- Travaux aux cabanes d'Uls sous forme de journées citoyennes prévus le weekend du 9 et 10 Juin.

- Téléphonie mobile : Projet de Haute Garonne Numérique.

A ce sujet inquiétude d'un riverain de La Gouade, les autorisations sont en cours. Cette antenne relais permettrait de fournir du réseau téléphonique au quartier de Labach qui est en déficit actuellement, et une montée en débit internet 30 Mbps sur la commune.

- Problème d'eau qui s'écoule au niveau du tri sélectif sur le terrain de M. Fourquet. La question sera posée à la DVI lors de sa visite prévue en mai.

- Inquiétude de deux membres du conseil municipal Messieurs Trey et Desplan au sujet de la maison Pellicer au sujet du toit et des traces d'humidité.

Il est demandé à Mme le Maire d'adresser un courrier à M. Pellicer pour effectuer des travaux sur le toit.

- Réunion avec les éleveurs au mois de Mai.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Annie Ayrat

